

# LA LETTRE

LA NEWSLETTER MENSUELLE DES RH

LA  
BOÎTE À OUTILS  
DES RH

## Au sommaire :

### L'article

Fonctionnalités  
du code du travail  
numérique

### Actualité RH

Semaine de 4 jours  
Slip Français  
Tendances RH 2020

### L'outil du mois

Une enquête pour  
connaître l'engagement  
de vos collaborateurs

### Dates à retenir

Top DRH  
Médiations 2020  
Digital RH



Malgré une sortie passée inaperçue auprès des salariés Français, un nouveau service public est disponible depuis le 1er janvier 2020 : le code du travail numérique. Ce site web a vocation à répondre aux questions que se posent les salariés et employeurs Français du secteur privé sur le droit du travail, de manière simple et personnalisée. Nous avons parcouru les fonctionnalités de cette plateforme qui selon nous mérite réellement d'être connue. En voici un tour d'horizon.

En reprenant les mots de la Ministre du Travail Muriel Pénicaud, le code du travail numérique vise à rendre accessible “la mécanique complexe du code du travail”. Force est de constater que la mission est accomplie. [En arrivant sur le site](#), il suffit de taper sa question dans le moteur de recherche pour obtenir des réponses rédigées en langage “compréhensible par tous”. Pour en arriver là, une équipe d’une dizaine de personnes a dû passer les 11 000 articles du code du travail en revue et organiser l’information. L’ensemble des agents du ministère du Travail ont été mis à contribution pour la rédaction de contenus.

## **Des réponses claires et personnalisées**

Pour le moment, la plateforme ne peut répondre aux questions les plus pointues. L’équipe a répertorié les 50 questions les plus posées par les Français aux administrations afin que la plateforme puisse y répondre. Les réponses marquées d’une roue crantée sont personnalisables en fonction de la situation de la convention collective de l’utilisateur. Dans le cas où le salarié ne connaîtrait pas sa convention collective, il lui suffit de taper le nom de son entreprise pour la retrouver automatiquement. Un bémol tout de même. Pour l’instant, les 50 principales conventions collectives sont prises en compte. 22% des salariés ne sont donc pas (encore) concernés par les résultats personnalisés. La Ministre du Travail a toutefois précisé que le site serait régulièrement enrichi en data et en fonctionnalités, notamment grâce aux retours utilisateurs.

Tous les contenus ont été organisés par thèmes : embauche et contrat de travail, salaire et rémunération, temps de travail... Il est donc également possible de passer par cette section pour accéder au contenu

souhaité, où tout simplement pour en savoir plus sur un thème précis.

## **Des outils pratiques destinés aux salariés et aux employeurs**

Plusieurs simulateurs sont mis à disposition des utilisateurs du site. Ici encore, les calculs sont faits en fonction de la situation exacte du salarié. Les simulateurs disponibles :

- Indemnité de licenciement
- Préavis de démission
- Salaire Brut / Net / Coût total employeur / Détails des cotisations
- Indemnité de précarité
- Préavis de licenciement

De nombreux modèles de documents au format Word (et donc modifiables) sont mis à disposition des utilisateurs :

- Affichage obligatoire relatif au harcèlement sexuel
- Certificat de travail
- Demande de rendez-vous en vue d’une rupture conventionnelle
- Reçu pour solde de tout compte
- Signalements de harcèlement sexuel
- Réclamation de congés payés...

## **Un + pour votre expérience collaborateurs**

Si vous ne l’avez pas encore fait, nous ne pouvons que vous conseiller de communiquer auprès de vos collaborateurs sur l’existence de ce nouveau service et sur l’usage qu’il est possible d’en faire. C’est en effet l’opportunité d’[améliorer l’expérience de vos collaborateurs](#) et d’affirmer votre volonté de transparence, une qualité particulièrement appréciée par les jeunes générations.

# L'ACTU RH DE JANVIER

## #4 jours

En août 2019, la filiale Japonaise de Microsoft avait tenté la semaine de 4 jours. Aucun vendredi n'avait été travaillé ce mois-ci. Les employés ont donc passé moins d'heures au travail, mais l'entreprise avait pu constater une augmentation de la productivité de +40% ! Selon un sondage récent, le concept de la semaine de 4 jours plairait à 60% des Français. Parmi eux, 83% souhaiteraient travailler le même nombre d'heures, quand 17% préféreraient garder les mêmes horaires quitte à être moins rémunérés. Si la France ne semble pas encore prête à passer à la semaine de 4 jours, le télétravail semble être une bonne solution de transition.

## #slipfrançais

Vous avez sûrement entendu parler de cette vidéo circulant sur le web, où des salariés de l'entreprise Le Slip Français se livrent à des plaisanteries racistes lors d'une fête organisée dans un cadre privé. Un Bad Buzz qui est venu fortement ternir la réputation de la marque Française créée en 2011. La startup a réagi quelques jours plus tard, précisant qu'elle avait sanctionné les salariés en question avec une mise à pied. Mais en avait-elle le droit ? Des salariés ne peuvent être licenciés pour des faits commis dans la sphère privée, sauf s'ils occasionnent "un trouble caractérisé", c'est-à-dire qui perturbe le fonctionnement de l'entreprise. Ce fût bel et bien le cas pour la startup Française. Cependant, un licenciement pour ce motif ne peut être disciplinaire. C'est pourtant bien une mesure disciplinaire que semble avoir enclenché le Slip Français... Affaire à suivre.

## #tendances 2020

Le site Welcome To The Jungle a publié ses prévisions sur les tendances RH de 2020. La plateforme de recrutement cite notamment l'utilisation de la Data pour détecter et évaluer les soft skills, une utilisation toujours plus intensive des réseaux sociaux pour postuler et recruter, une montée en puissance du marketing RH, un accent mis sur l'expérience collaborateur, et une nouvelle façon de former : l'adaptive learning qui permet aux salariés d'apprendre à leur rythme grâce à des programmes de formations sur mesure.



## #skillapp

La gestion des entretiens individuels et professionnels est une corvée ? Venez découvrir à quelle point Skillapp la rend simple ! Notre nouvelle solution de gestion des entretiens vous permet de gagner 60% de temps sur vos campagnes. Réservez votre démo pour voir Skillapp en action !

Réserver une démo

## ÉVÉNEMENTS RH À VENIR

### 5-6 février 2020 (Lille) - [Top DRH](#)

La rencontre annuelle entre les prestataires du secteur des ressources humaines et les décideurs RH de la région Nord.

### 5-7 février 2020 (Angers) - [Médiations 2020](#)

Au-delà des conférences, le congrès médiations 2020 se veut être une plateforme d'échanges qui a pour but de renforcer les projets, de croiser les expériences et les bonnes pratiques entre les réseaux.

### 21 février 2020 (Paris) - [Digital RH E-recrutement](#)

L'événement Digital RH Meeting est un congrès dédié aux ressources humaines sous un format one-to-one. Traditionnellement la version globale a lieu en octobre, et celle consacrée au e-recrutement en Février.

## L'OUTIL DU MOIS



### Enquête d'engagement collaborateurs

Mesurez l'engagement de vos collaborateurs en toute simplicité grâce à ce modèle d'enquête « clé en main ». Au format Google Form, vous pouvez le modifier comme bon vous semble. Pas de panique si vous n'avez pas de compte Google ou si vous ne savez pas utiliser Google Form, des tutos vous attendent sur la page de confirmation :)

Télécharger

Quel sera le prochain outil RH du mois ?  
À vous de décider !

Voter pour le prochain outil RH